

# Climat : quand la formation des élus doit faire d'urgence sa transition

Plus soucieux de l'urgence climatique que les citoyens ne l'imaginent, les élus locaux n'ont cependant pas conscience de devoir se former sur ces sujets. Mais s'ils boudent la formation, c'est aussi parce que l'offre n'est pas en adéquation avec leurs attentes et leur agenda.

**S**i les risques climatiques constituent « un enjeu important » pour 76 % des Français et même « prioritaire » pour 56 %, 54 % estiment que leurs élus locaux les « sous-estiment » et 71 % qu'ils ne sont « pas assez formés » et « pas assez soutenus par l'Etat ». Cette étude réalisée en octobre par Odoxa pour le Cercle des élus locaux peut se résumer en une phrase : les citoyens ne jugent pas leurs élus assez efficaces pour être vecteurs de solutions en matière de transition écologique. Le ministre éponyme, Christophe Béchu, en a conscience puisqu'il a annoncé le 22 novembre la mise en place d'ateliers de sensibilisation et de formation à la transition écologique. Leur cible : tous les maires de France, avec l'objectif d'en former au moins 30 000.

Pas assez formés ? C'est le sentiment d'Etienne Langereau, maire (UDI) de Montrouge (Hauts-de-Seine) et cofondateur du Cercle des élus locaux – à la fois laboratoire d'idées et centre de formation – qui constate que les édiles n'utilisent pas les moyens mis à leur disposition, sans doute parce que « l'offre ne correspond pas suffisamment à leurs attentes. Il faut du sur-mesure, du collectif ».

Une formation en équipe, c'est justement ce que réclamaient une trentaine d'élus dans une tribune publiée par « Le Courrier

des maires » en mai dernier. Non pas pour être de meilleurs experts, « mais pour savoir fixer des orientations stratégiques et construire l'avenir avec les citoyens ». Les formations existantes sont souvent individuelles, « alors que nous avons besoin de faire équipe » et d'un accompagnement prenant en compte les réalités diverses du terrain.

**Sensibilisation.** « Les formations ne sont pas tournées majoritairement vers ces sujets », reconnaît Nicolas Kada, maire adjoint (DVG) à Grenoble. Cela signifie-t-il que les élus ne se sentent pas concernés ? « Faux », juge ce membre du centre national

« L'offre n'est pas suffisamment attractive. Il faut du collectif, du convivial. »

**Etienne Langereau,**  
maire de Montrouge (92)

de la formation des élus locaux (CNFEL), pour qui les maires sont « beaucoup plus sensibilisés que ne le pensent les gens. Depuis l'été dernier, notamment. Si un élu n'en a pas conscience, c'est qu'il vit hors du temps ». Maire de Mareau-aux-Prés (Loiret) et coprésident de la commission environnement de l'association des maires de

France, Bertrand Hauchecorne avoue être sensibilisé « depuis vingt ans, en tant que scientifique », mais que « 50 à 80 élus seulement, répartis sur toute la France », suivent en visio les travaux de la commission de l'AMF. Il juge donc positive l'initiative ministérielle.

Pour Nicolas Kada, les élus ne sont surtout « pas préparés ». En revanche, l'enseignant grenoblois est convaincu qu'il manque aux édiles « la conscience qu'ils ont besoin d'une formation. Certains sont persuadés de tout savoir, et c'est la première erreur. » « Le problème n'est pas uniquement d'isoler les bâtiments communaux ou de baisser la lumière, appuie Bertrand Hauchecorne. En tant qu'élus, notre rôle est de montrer l'exemple et d'entraîner la population, mais ce n'est pas facile. » Pour le maire de Montrouge, « Agenda 2030, logement, plan vélo, aménagement de la ville et autres sont des sujets qui convergent vers l'urgence, et l'urgence est de relier les uns aux autres, ce qui ne se fait pas aujourd'hui ».

**Impact budgétaire.** A dire vrai, les élus locaux ne saisissent pas l'opportunité qu'ils ont de se former, alors que le code général des collectivités territoriales impose à chacun d'y consacrer un montant qui ne peut être inférieur à « 2 % du montant total

## « Il faut des élus pédagogues »

**Laurent Delcayrou,** chef de projet « stratégie de résilience des territoires » de The Shift Project

« Aux élus, il manque la compréhension de ce qui est en train de se passer et des conséquences en cascade dans leurs territoires. Il ne leur viendrait pas à l'esprit de ne pas se former à la comptabilité de base ou au budget ; les enjeux écologiques ne sont pas moins importants ! Il faut des élus pédagogues sur ces sujets, plus armés pour prendre des décisions. La qualité d'un élu est sa capacité à comprendre le problème, à l'expliquer, à créer les conditions pour trouver les meilleures solutions et à arbitrer. Il y a un renouvellement de la formation à trouver, en mixant des échanges avec ses pairs car le sujet est complexe. Le piège serait qu'ils pensent que ça les dépasse et que ce n'est pas à leur niveau que ça se joue, alors que même à l'échelle d'une commune rurale, il y a des choses à faire. »





Le 21 septembre 2022, l'association Canopée organisait un séminaire à la Maison de la chimie, à Paris, pour sensibiliser les parlementaires aux enjeux écologiques de la sylviculture en France.

des indemnités de fonction maximales théoriques des membres de l'organe délibérant». Raisons le plus souvent invoquées : le manque de temps et la crainte de grever le budget communal. « Sur l'aspect financier, je n'y crois pas », objecte Nicolas Kada qui consent toutefois un problème d'organisation professionnelle. « C'est surtout que l'offre n'est pas suffisamment attractive », renchérit Etienne Langereau regrettant que celle-ci mise majoritairement sur l'individuel.

**Sur-mesure.** « Il faut du sur-mesure, après une analyse des besoins de la collectivité. Du collectif, en leur proposant une stratégie sur la durée. Et du convivial, avec une expérience à côté, qui soit culturelle, culinaire ou sportive. Les élus doivent apprendre et se parler. A un moment de leur mandat, ils ont besoin de réfléchir et de renforcer leur esprit d'équipe. »

Chef de projet « stratégie de résilience des territoires » de The Shift Project, Laurent Delcayrou est également favorable au partage d'expérience entre élus, et à la nécessité de s'extirper d'une formation « trop classique » pour s'intéresser à « des situations ancrées sur les enjeux et les impacts sur les territoires ». Bertrand Hauchecorne juge que la formation en équipe serait « une bonne chose dans l'absolu » mais « beaucoup d'élus ne perçoivent pas le besoin de se former ». « Tout le monde, à son niveau, a la capacité d'agir contre le réchauffement climatique. On envisage bien que la formation soit nécessaire aux parlementaires, alors pourquoi pas aux élus locaux ? », appuie Nicolas Kada. Lui aussi favorable à un enseignement en équipe, « plus efficace et plus bénéfique, car cela apprend à l' élu qu'il ne peut agir seul. Et cela permet d'adapter la formation aux choix politiques locaux ».

**27%**

des Français estiment que le maire est l' élu « qui se préoccupe le plus des enjeux climatiques », devant les conseillers régionaux (10%) et les conseillers départementaux (8%). 55% avouent ne pas savoir.

**53%**

des Français font « plutôt confiance aux élus locaux pour engager les changements imposés par le réchauffement climatique ». Jugement plus dur envers les élus nationaux : 26% des sondés seulement leur accordent leur confiance.

Source : sondage Odova pour le Cercle des élus locaux mené auprès de 1004 personnes majeures, octobre 2022.

Reste une question : qui doit se saisir du problème, les associations d'élus ou les organismes de formation ? « Les deux », estime l'ensemble des acteurs, soucieux de l'implication du plus grand nombre, à condition qu'un agrément, gage de sérieux, soit à la clé. « Dans le Loiret, c'est le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui a proposé une formation », illustre Bertrand Hauchecorne.

**Communication à revoir.** Le message des formateurs est aussi à revoir : « Aujourd'hui, on est trop sur l'image, la communication, qui relèvent plutôt d'une carrière personnelle », estime Nicolas Kada, alors que, face aux enjeux écologiques, les formations gagneraient à être plus axées sur les relations entre élus ou avec leurs services. « Et là, souligne-t-il, il y a une sacrée marge de progression d'un élu au sein de sa collectivité. » **Pascal Tessler**